NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1996/P/L.24/Add.1
28 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Troisième session ordinaire de 1996
16-19 septembre 1996
Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

POUR SUITE À DONNER

RECOMMANDATION CONCERNANT LE PROGRAMME DE PAYS**

Jamaïque

Additif

RÉSUMÉ

Le présent additif à la note de pays présentée au Conseil d'administration à sa première session ordinaire, en janvier 1996, contient la recommandation finale concernant le programme de pays qui sera soumise à l'approbation du Conseil.

Il contient une recommandation concernant le financement du programme de la Jamaïque, dont le niveau annuel de planification est égal ou inférieur à 1 million de dollars. La Directrice générale recommande au Conseil d'administration d'approuver un montant de 3 750 000 dollars à prélever sur la masse commune des ressources, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 10 millions de dollars à prélever sur les fonds supplémentaires, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales, pour la période allant de 1997 à 2001.

* E/ICEF/1996/18.

** La note de pays initiale ne contenait que des chiffres indicatifs pour la coopération au programme prévue. Les chiffres figurant dans le présent additif sont définitifs et tiennent compte des soldes non engagés au titre de la coopération au programme à la fin de 1995. Ils seront indiqués dans l'état récapitulatif des engagements recommandés en 1996 pour les programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources et à l'aide de fonds supplémentaires (E/ICEF/1996/P/L.43/Add.2).

Données de base (1995, sauf indication contraire)

Nombre d'enfants (millions, 0 à 15 ans) (1994)	0,79
TMM5 (pour 1 000 naissances vivantes)	13
TMI (pour 1 000 naissances vivantes)	10
Insuffisance pondérale (% modérée et % sévère) (1993)	10
TMM (pour 100 000 naissances vivantes) (1990)	120
Taux d'alphabétisation (% masculin/féminin) (1994)	69/81
Taux d'inscription à l'école primaire (% net masculin/féminin)	96/92
Taux d'inscription au 1er niveau atteignant le 5e niveau (%) (1992-1993)	90
Accès à l'eau potable (%) (1993)	86
Accès aux services de santé (%) (1994)	90
PNB par habitant	1 420 dollars des États-Unis

Enfants de 1 an ayant reçu une série complète de vaccins contre :

la tuberculose :	100 %
la diphtérie, la coqueluche et le tétanos :	92 %
la rougeole :	89 %
la poliomyélite :	92 %

Femmes enceintes vaccinées contre :

le tétanos :	80%

LA SITUATION DES ENFANTS ET DES FEMMES

1. Le Gouvernement jamaïquain a rédigé son premier rapport au Comité des droits de l'enfant, ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et élaboré un programme complet d'élimination de la pauvreté (NPEP) ainsi qu'un programme d'action national (PAN) pour les enfants. Les objectifs du milieu de la décennie ont été atteints, sauf pour l'initiative Hôpitaux amis des bébés, quoique sept des neuf maternités visées aient été homologuées en 1996. Le Comité des droits de l'enfant a relevé des faiblesses concernant le respect des droits de l'enfant à la santé et à l'éducation, la justice pour les mineurs et la protection spéciale. Les principales causes structurelles du dénuement des enfants en Jamaïque sont liées à la pauvreté et à 20 années d'ajustement structurel. La forte baisse des investissements sociaux a entraîné une dette sociale considérable, qui touche plus particulièrement les ménages pauvres dirigés par des femmes. Près du tiers des habitants – dont la moitié d'enfants – sont pauvres, et 4 enfants de moins de 14 ans sur 10 vivent dans la misère.

2. Une enquête sur la mortalité infantile réalisée en 1994 donne de sérieuses raisons de penser que, du fait surtout d'un défaut d'enregistrement des décès, le taux de mortalité infantile est nettement plus élevé que l'estimation faite par l'ONU – 24 pour 1 000 naissances vivantes au lieu de 10 p. 1 000. Elle a aussi révélé une répartition inégale de cette mortalité entre les paroisses et à

l'intérieur de chacune d'elles, étroitement liée aux disparités économiques et sociales. Le taux de mortalité infantile ainsi que le taux très élevé de mortalité maternelle (120 pour 100 000 naissances vivantes), la proportion de bébés ayant un poids insuffisant à la naissance (11 %) et l'aggravation de la malnutrition maternelle et infantile sont des préoccupations majeures; ce sont aussi les principaux obstacles que la Jamaïque doit surmonter pour atteindre les objectifs fixés par le Sommet mondial pour les enfants.

3. L'accès à l'enseignement primaire est à peu près universel, mais les disparités subsistent. Un quart des enfants les plus pauvres ne reçoivent aucune instruction scolaire, contre 6,9 % des plus riches; 63 % seulement des enfants pauvres sont inscrits à l'école (contre 74 % en 1989), et bon nombre d'entre eux ne fréquentent que la moitié des cours. La moitié environ des enfants qui terminent l'école primaire sont analphabètes; les garçons obtiennent de moins bons résultats que les filles, et les élèves des villes réussissent mieux que ceux de la campagne. Le taux d'analphabétisme est de 19 % chez les hommes et de 31 % chez les femmes.

4. Les difficultés économiques et sociales menacent la stabilité familiale, ce qui provoque un absentéisme paternel et accroît la violence contre les femmes et les enfants — ainsi que de la part des enfants — comme moyen de régler les conflits. Les cas de sévices (800 en 1994), de délaissement, d'abandon et de grossesse chez les adolescentes (28 % du total des naissances) sont en augmentation, et le nombre des enfants des rues a doublé depuis 1989, pour atteindre environ 2 500. Les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA sont en train de devenir l'une des principales causes de morbidité et de mortalité chez les enfants et les jeunes. En raison de l'inadaptation de la législation et de l'application insuffisante des lois, les droits des enfants sont mal protégés. Les enfants en conflit avec la loi subissent de longues périodes de détention dans les postes de police et les autres établissements pénaux.

PROGRAMME DE COOPÉRATION, 1990-1996

5. Le programme de pays pour la période 1990-1995 comportait quatre volets : a) des soins de santé primaires, qui ont aidé à améliorer la couverture vaccinale pour les six maladies du programme élargi de vaccination, à diminuer le nombre de décès dus à la déshydratation diarrhéique et à faire progresser l'allaitement maternel; b) des cours de rattrapage et de préparation à la vie active pour 49 000 enfants de toutes les paroisses, des dispensaires psychopédagogiques pour les enfants victimes de sévices et des services de réadaptation pour 1 200 enfants des rues, pour 700 enfants ayant besoin d'un placement familial et pour 7 000 enfants souffrant de handicaps; c) 150 ateliers et séminaires sur la création de revenus et l'acquisition de compétences pour plus de 2 000 femmes âgées de 14 à 24 ans, ainsi qu'une formation à la puériculture et une préparation à la vie active pour 1 500 mères adolescentes; et d) des activités de plaidoyer et de mobilisation sociale, qui ont sensibilisé les médias et accru le nombre d'articles publiés sur les problèmes de l'enfance. Un court programme de pays pour la période 1995-1996 a permis d'harmoniser le programme de l'UNICEF avec ceux des autres organismes des Nations Unies présents en Jamaïque. Un projet de système de suivi en institution a été lancé grâce à un financement du Fonds d'ajustement spécial pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et un projet de services de base en milieu urbain a été poursuivi.

6. La coopération avec l'University of the West Indies, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres institutions a donné lieu à des activités novatrices dans les domaines touchant les enfants et les femmes qui se trouvent face à des difficultés et à des changements économiques, culturels et sociaux. Ces activités - éducation au rôle parental (notamment pour les hommes), intégration sociale des femmes, éducation préscolaire, prévention de la violence au foyer et de la désintégration de la famille, éducation sanitaire et préparation à la vie de famille, etc. - ont eu une influence sur la préparation des programmes connexes dans les Caraïbes et dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Enseignements tirés de l'expérience

7. Grâce au soutien qu'il a reçu de l'UNICEF pour l'élaboration du PAN et de la politique nationale relative à l'enfance, la décentralisation des services de santé, l'intégration des femmes et les politiques et programmes connexes, le Gouvernement a acquis une plus grande confiance dans la capacité du Fonds à fournir un appui technique et des éléments matériels pour des projets novateurs. Le Projet d'éducation à la santé et au développement de l'enfant, qui fait partie du programme de soins de santé primaires, a démontré dans 314 écoles primaires l'efficacité des méthodes pédagogiques fondées sur les stratégies d'apprentissage réciproque entre les enfants et offert un modèle à reproduire pour la mise en oeuvre progressive de cette formule. L'expérience tirée des programmes d'éducation au rôle parental a montré que les enfants apprenaient mieux à tous les niveaux lorsqu'on soutenait davantage l'apprentissage centré sur l'enfant et les bonnes pratiques éducatives. Le programme destiné aux enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles a créé une dynamique en faveur de la Convention relative aux droits de l'enfant et donné lieu à des activités novatrices de réadaptation auprès des enfants des rues et des autres enfants vivant dans des circonstances difficiles.

8. L'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet de services de base en milieu urbain ont montré que l'approche par la collectivité donnait de bons résultats dans les domaines de la vaccination et de la nutrition et améliorait les recettes et les compétences en organisation des collectivités participantes. Ces programmes à fins multiples, qui consistent à fournir des services, à renforcer les capacités de gestion au niveau local et à donner aux bénéficiaires les moyens de résoudre leurs problèmes, semblent être ceux qui offrent les avantages les plus importants et les plus durables.

COOPÉRATION RECOMMANDÉE AU PROGRAMME, 1997-2001

Montant estimatif des dépenses annuelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Masse commune des ressources						
Politique et planification sociales en faveur des enfants et des femmes	197	197	191	182	179	946
Éducation de base	150	150	150	150	150	750
Enfants et jeunes à risque	120	120	120	120	120	600
Développement communautaire décentralisé pour les enfants	140	140	140	140	140	700
Appui au programme	143	143	149	158	161	754
Total partiel	750	750	750	750	750	3 750
Fonds supplémentaires						
Politique et planification sociales en faveur des enfants et des femmes	150	300	450	450	300	1 650
Éducation de base	200	500	650	650	500	2 500
Enfants et jeunes à risque	262	500	600	600	540	2 502
Développement communautaire décentralisé pour les enfants	316	612	707	702	557	2 894
Appui au programme	72	88	93	98	103	454
Total partiel	1 000	2 000	2 500	2 500	2 000	10 000
Total	1 750	2 750	3 250	3 250	2 750	13 750

Processus d'élaboration du programme de pays

9. Le programme de coopération a été élaboré à l'issue d'un processus de consultations approfondies avec le Gouvernement, les ONG, les autres organismes des Nations Unies et les bailleurs de fonds, sous l'égide du Planning Institute of Jamaica (PIOJ), qui est chargé de la coopération technique étrangère. La mission résidente des Pays-Bas a participé de près à ce processus, qui a également réuni des représentants du Canada, des États-Unis, de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Union européenne, ainsi que les organismes suivants : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS).

Objectifs et stratégie

10. Les objectifs du programme de pays sont les suivants : a) accroître le bien-être des enfants et des femmes, par exemple en améliorant les résultats scolaires des enfants, dans le cadre de l'objectif global du NPEP qui est de réduire la pauvreté de moitié (à 14 %) d'ici à 1998; et b) soutenir l'application de certaines recommandations faites par le Comité des droits de l'enfant.

11. La stratégie employée à cette fin aura trois aspects : a) apporter au Gouvernement des contributions techniques soutenues et de haut niveau, aux échelons national et régional, en mettant surtout l'accent sur l'analyse, la conception et l'application des politiques; b) rapprocher les moyens de planification des bénéficiaires prévus, surtout en renforçant les capacités des autorités régionales et paroissiales; et c) encourager les collectivités et les bénéficiaires à participer activement aux plans et aux actions prévus par le programme, notamment au niveau paroissial. Pour ce troisième aspect, la population sera mobilisée et dotée de moyens d'action grâce à un travail de proximité avec les familles et les collectivités, surtout par le biais des églises, des organisations communautaires et des ONG.

Politique et planification sociales en faveur des enfants et des femmes

12. Ce programme aidera le Gouvernement à passer de l'élaboration des politiques à la préparation et à la mise en oeuvre de plans interdépendants dotés d'objectifs dont la réalisation pourra faire l'objet d'un suivi. Il visera à décentraliser l'application des politiques, notamment pour que les actions soient utiles et efficaces aux niveaux des paroisses et des collectivités. Il continuera aussi à encourager le recours aux politiques nationales pour faire valoir les priorités du PAN et les objectifs du Sommet mondial pour les enfants.

13. Le programme de base à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources prévoit les éléments suivants : achat de matériel pour le traitement des données et l'établissement des rapports; ateliers et séminaires sur le PAN et la Convention relative aux droits de l'enfant, à l'intention des dirigeants politiques, des conseillers principaux en matière de politiques et des autorités paroissiales; et formation à l'évaluation et à la recherche et diffusion des rapports de suivi, notamment pour le PIOJ et les ministères sociaux. Les fonds supplémentaires serviront à poursuivre les activités élargies au niveau des paroisses concernant la recherche d'une planification et d'une application décentralisées des politiques.

Éducation de base

14. Le programme appuiera la mise en oeuvre du plan quinquennal d'éducation du Gouvernement et de certains objectifs du PAN afin d'améliorer la qualité de l'éducation de base pour les enfants jusqu'à 12 ans. Les deux projets — développement du jeune enfant et amélioration des résultats scolaires — viseront plus de 600 établissements préscolaires et primaires. Le premier aura deux buts : améliorer la qualité et accroître le nombre de bénéficiaires des programmes de développement du jeune enfant en appuyant la Division de la petite enfance du Ministère de l'éducation et le Caribbean Development Centre pour

l'élaboration d'un programme d'enseignement national, grâce à la formation des prestataires de soins, des administrateurs et des inspecteurs; et mettre au point et diffuser du matériel promotionnel à l'intention des collectivités. Ce projet bénéficie aussi de l'appui du PAM.

15. Le projet d'amélioration des résultats scolaires visera à améliorer les aptitudes scolaires des élèves médiocres, à partir d'un projet pilote UNESCO/PNUD qui a donné de bons résultats. Il s'agira de faire passer de 30 à 100 le nombre des écoles bénéficiaires du projet, à raison de 20 écoles en moyenne chaque année, pour toucher 5 000 élèves. Le nombre d'écoles qui appliquent le programme d'éducation à la santé et au développement de l'enfant passera de 314 à 789 d'ici à 2001. Les matériels pédagogiques conçus par l'University of the West Indies et le Département des programmes d'enseignement du Ministère de l'éducation et réalisés avec l'aide de l'UNICEF viseront à inculquer des techniques d'acquisition de connaissances et de préparation à la vie active axées sur la santé, la nutrition, l'écologie, l'égalité des sexes et les droits des enfants. Le programme facilitera aussi la participation des parents et de la collectivité à l'éducation des enfants et encouragera une socialisation positive grâce à des programmes de compétences parentales. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement se sont déclarées très intéressées par une collaboration avec l'UNICEF dans le domaine du développement du jeune enfant.

16. Les fonds prélevés sur la masse commune des ressources serviront à fournir des ordinateurs, à former les administrateurs scolaires, les enseignants et les prestataires de soins ainsi que les formateurs qui s'occupent de l'éducation parentale, et à mettre au point des matériels pédagogiques. Les fonds supplémentaires serviront à la mobilisation sociale et à des réunions de consultation avec des chercheurs, ainsi qu'à accroître le nombre d'écoles et de centres d'éducation du jeune enfant.

Enfants et jeunes à risque

17. Dans le cadre du programme, on développera les cours de rattrapage pour toucher 40 000 jeunes non scolarisés, on portera de 1 200 à 2 500 le nombre d'enfants des rues bénéficiant de services rapprochés (de façon à toucher la totalité de ces enfants), et l'on cherchera à placer dans des familles d'accueil 1 200 enfants actuellement en institution et à en réintégrer 1 100 autres dans leur famille. Grâce aux fonds prélevés sur la masse commune des ressources, l'UNICEF fournira un soutien technique et organisera des journées de formation afin d'aider les pouvoirs publics à étoffer les moyens du système judiciaire et du Ministère de la santé et d'accélérer la réforme juridique et la réforme des orientations. Les fonds supplémentaires permettront d'aider certaines ONG à fournir des services complets d'aide aux familles pour 100 000 enfants vulnérables, tout en renforçant les capacités de ces ONG de fournir ces services de façon indépendante dans tout le pays. Au niveau institutionnel, le programme aidera à améliorer la collecte de données ainsi que le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes relatifs aux droits de l'enfant. Le Peace Corps (États-Unis) devrait en principe continuer de collaborer à ce projet grâce à des volontaires affectés aux cours de rattrapage et à l'acquisition de nouvelles compétences.

Développement communautaire décentralisé pour les enfants

18. Le programme reposera sur une stratégie de prestation de services et d'apports techniques et matériels, avec d'importants aspects de mobilisation, d'information et de formation. Le programme de base, financé par prélèvement sur la masse commune des ressources, aidera à réduire le taux de mortalité maternelle dans 5 paroisses sur 14, où ce taux est élevé. Cette action sera menée en collaboration avec le FNUAP et l'OPS/OMS. On incitera les mères à avoir davantage recours aux services de santé durant les trois premiers mois de la grossesse, on renforcera les moyens des collectivités en ce qui concerne la surveillance de l'hypertension et des causes connexes de l'éclampsie, et l'on améliorera la supervision durant l'accouchement pour réduire au minimum les risques d'hémorragie et d'infection. Le programme aura aussi pour but de réduire la mortalité périnatale et infantile dans ces paroisses grâce à une amélioration de la nutrition maternelle et à une atténuation de l'aspect traumatique. La prévalence de la malnutrition (37 %) sera diminuée de moitié grâce à des compléments en oligo-éléments et à des démonstrations de techniques peu coûteuses de transformation des aliments et de purification de l'eau. La couverture vaccinale sera portée à pratiquement 100 % sur l'ensemble de l'île, et la prévalence des maladies sexuellement transmissibles sera ramenée de 5 à 1 % dans certaines zones. Les fonds supplémentaires serviront à développer le conseil aux adolescents dans toutes les paroisses d'ici à 2001 ainsi qu'à porter de 40 à 87 % la quantité d'eau potable disponible et de 20 à 95 % l'assainissement. Le programme de base et le programme financé à l'aide de fonds supplémentaires auront tous deux une importante composante formation, information et mobilisation et comprendront l'apport de fournitures et de matériel.

19. Ce programme tirera parti des bons résultats obtenus avec le projet de services de base en milieu urbain mis en oeuvre dans le cadre du précédent programme et permettra d'instaurer de solides liaisons entre, d'une part, les politiques et les programmes nationaux et, d'autre part, les actions et les plans à l'échelon des paroisses et des collectivités, en sensibilisant les responsables de la planification nationale aux préoccupations locales et grâce à des ateliers de formation destinés à améliorer les compétences des autorités paroissiales en matière d'analyse et de planification des programmes. Il aidera aussi à suivre de près les interventions en faveur des enfants et des jeunes à risque et les actions d'éducation du jeune enfant et d'éducation de base, et servira de terrain d'essai pour valider l'efficacité de certaines politiques sociales relatives à l'enfance que l'UNICEF soutient au niveau national.

Stratégies de collecte de fonds

20. L'UNICEF continuera à collaborer avec les institutions financières internationales, notamment dans le cadre du Fonds d'investissement social qui sera créé pour appuyer le NPEP. La collecte de fonds réalisée auprès du secteur privé grâce à l'Initiative nationale en faveur des enfants des rues, qui a été un succès, sera élargie avec la participation du secteur privé.

Suivi et évaluation

21. Les programmes et les projets seront suivis et évalués par le Comité de coordination des projets, que préside le Gouvernement et qui comprend les

directeurs de programme, et grâce à des rapports et à des bilans provisoires réalisés chaque trimestre pour chaque projet, auxquels prendront part les participants aux projets.

Coordination avec les autres organismes

22. L'UNICEF continue de collaborer étroitement avec les organismes des Nations Unies présents en Jamaïque, à savoir par exemple le PAM et l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, le FNUAP et l'OPS/OMS dans le domaine de la santé génésique et maternelle, et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Il est membre actif du système des coordonnateurs résidents et a pris part aux débats sur la note de stratégie. Les donateurs bilatéraux, parmi lesquels l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, le Japon, les Pays-Bas et l'Union européenne, sont convenus de faire porter leur assistance sur l'action menée par le Gouvernement pour réduire la pauvreté, qui est également soutenue par le présent programme.

Gestion du programme

23. Le PIOJ sera responsable de la coordination générale, tandis que les Ministères de la santé et de l'éducation et le Cabinet du Premier Ministre seront chargés de l'exécution du programme. L'UNICEF coopérera étroitement avec le Conseil des ressources humaines et le Comité de coordination du PAN afin de suivre la progression générale du programme.

Tableau

POSTES ET DEPENSES DE PERSONNEL DANS LE BUDGET-PROGRAMME

PAYS : JAMAÏQUE
PROGRAMME : 1997-2001

SECTIONS/DOMAINES DU PROGRAMME ET SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET-PROGRAMME (en milliers de dollars)				POSTES a/										DEPENSES DE PERSONNEL b/ (en milliers de dollars)		
	MC	FSD	NFS	Total	D2/L7	D1/L6	P/L5	P/L4	P/L3	P/L2	AI	AN	SG	TOTAL	AI	LOCAUX	TOTAL
MASSE COMMUNE DES RESSOURCES																	
Politique et planification sociales en faveur des enfants et des femmes	946			946	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0	191,8	191,8
Éducation de base	750			750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Enfants et jeunes à risque	600			600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Développement communautaire décentralisé pour les enfants	700			700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Appui au programme	754			754	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	626,4	0,0	626,4
TOTAL MC	3 750			3 750	0	0	0	0	1	0	1	1	0	2	626,4	191,8	818,2
FONDS SUPPLEMENTAIRES																	
Politique et planification sociales en faveur des enfants et des femmes		0	1 650	1 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Éducation de base		0	2 500	2 500	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0	283,3	283,3
Enfants et jeunes à risque		0	2 502	2 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Développement communautaire décentralisé pour les enfants		0	2 894	2 894	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0	282,6	282,6
Appui au programme		0	454	454	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0,0	208,8	208,8
TOTAL FS		0	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5	0,0	774,7	774,7
TOTAL MC & FS	3 750	0	10 000	13 750	0	0	0	0	1	0	1	3	3	7	626,4	966,5	1 592,9
BUDGET ADM. ET D'APPUI AU PROGRAMMME	Dépenses de fonct.			359,2													
	Dotation				0	0	0	1	0	0	1	2	5	8	696,7	859,1	1 555,8
TOTAL GENERAL					0	0	0	1	1	0	2	5	8	15	1 323,1	1 825,6	3 148,7

	Nombre de postes et dépenses de personnel :						
	Cycle de programmation actuel	2	4	9	15		
	À la fin du cycle de programmation proposé (chiffre indicatif seulement)	2	5	8	15	1 323,1	1 825,6	3 148,7

a/ Chaque poste, quelle que soit sa source de financement, appuie l'ensemble du programme de pays.
b/ À l'exclusion du personnel temporaire et des heures supplémentaires; y compris le coût des volontaires des Nations Unies.

Abréviations : MC = masse commune des ressources; FSD = fonds supplémentaires disponibles; NSF = nouveaux fonds supplémentaires; FS = fonds supplémentaires; AI = administrateur international; AN = administrateur national; SG = services généraux; ADM = administration.